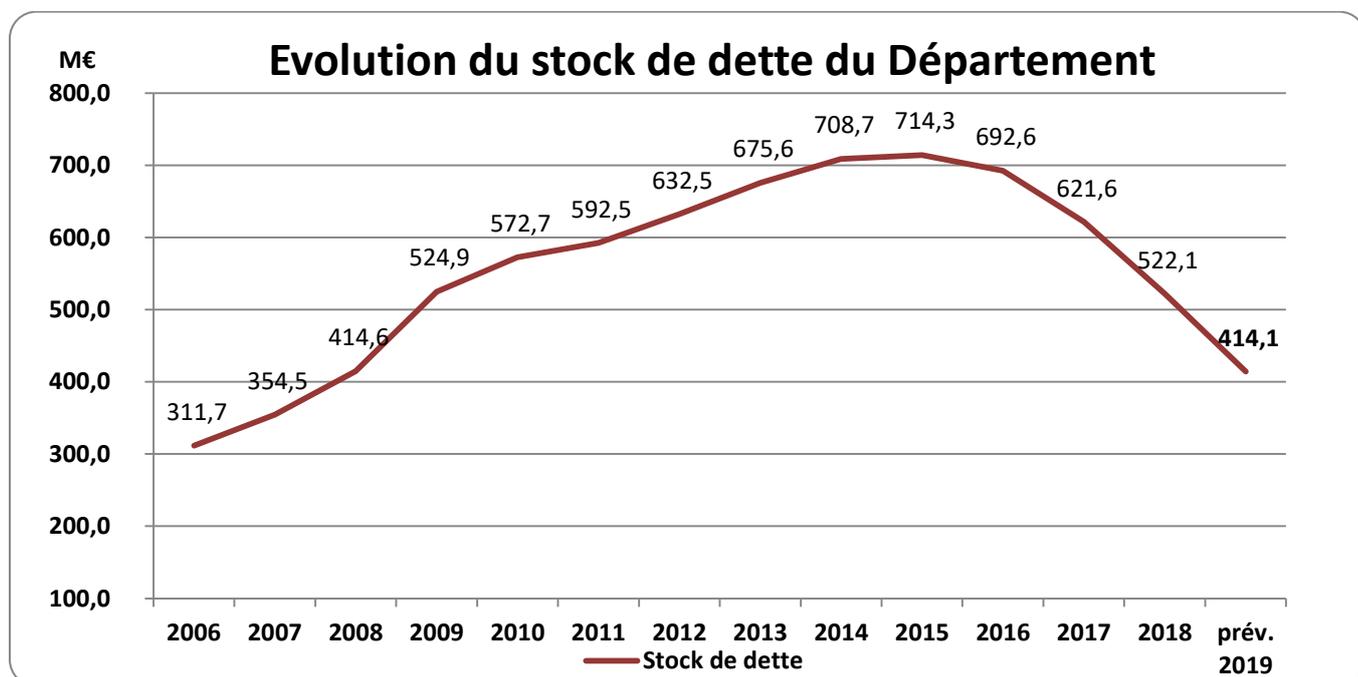


Le Budget Primitif (BP) 2020 proposé à l'Assemblée respecte les grandes lignes fixées par l'Exécutif, à savoir : pas d'augmentation des impôts, pas de hausse du stock de dette et préservation d'une épargne brute suffisamment importante pour maintenir la section d'investissement à un montant de 120 M€.

1. Des choix clairs et responsables

- Pas d'augmentation des impôts : le taux de la taxe sur le foncier bâti à 13,17% est le 10^{ème} taux le plus bas de France (y compris Outre-mer et Région parisienne hors Paris).

- Stabilisation du stock de dette : pas d'augmentation du stock de dette en 2020, mais une stabilisation à son niveau de fin d'exercice 2019.



Une situation financière stable

Ci-dessous le tableau de synthèse des grands équilibres du budget primitif 2019 :

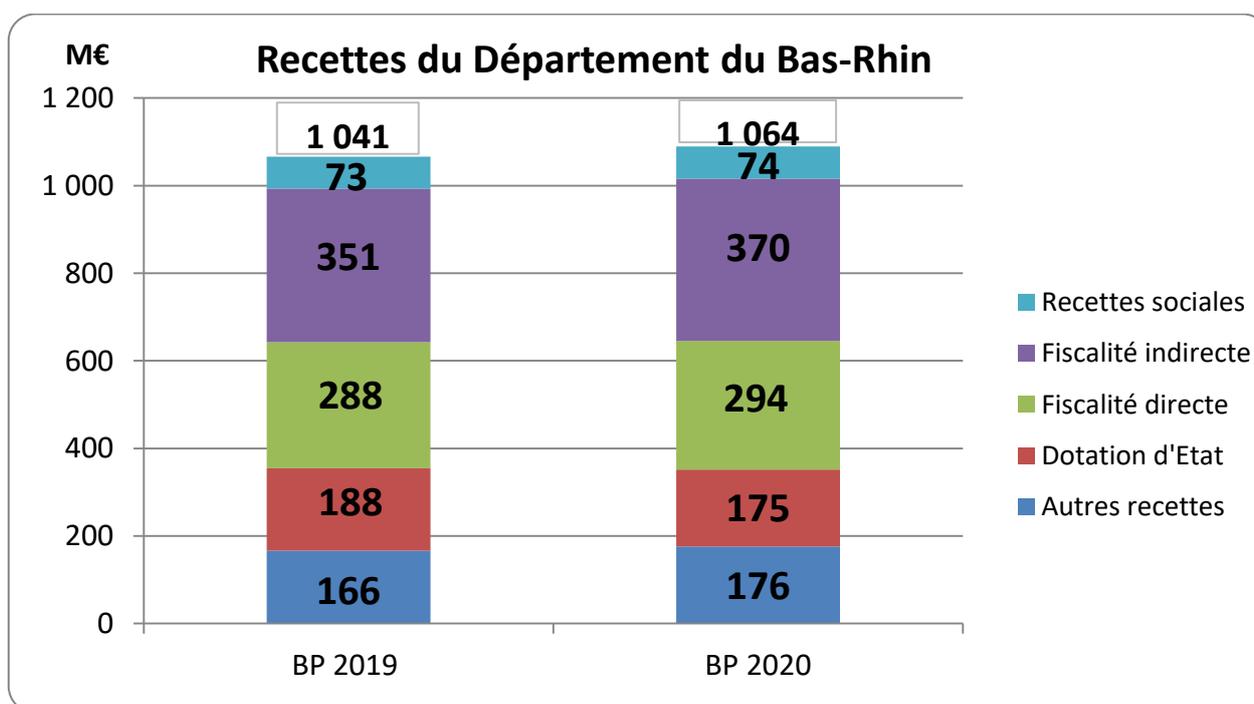
Grandes masses du BP 2018 (en M€)		Pour mémoire BP 2019	BP 2020
Section de fonctionnement	Recettes de fonctionnement (A)	939,1	968,7
	Dépenses de fonctionnement (B)	846,5	879,2
	Epargne brute (C = A - B)	92,5	89,5
Section d'investissement	Epargne brute (C)	92,5	89,5
	Remboursement du capital de la dette (D)	64,0	56,1
	Epargne nette (E = C - D)	28,5	33,4
	Recettes propres d'investissement (F)	27,9	31,8
	Appel à l'emprunt (G)	64,0	56,1
	Dépenses opérationnelles d'investissement (H)	120,4	121,3

2. Les chiffres importants

- Recettes

Les recettes de fonctionnement s'établissent au BP 2020 à 968,7 M€, contre 939,1 M€ au BP 2019, soit une augmentation de 29,7 M€. Cette évolution s'explique en très grande partie par la bonne dynamique des DMT0.

Plus de 31 M€ de recettes d'investissement sont également prévues et l'appel prévisionnel à l'emprunt inscrit est de 56 M€.



- Dépenses

- Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 879,2 M€, contre 846,5 M€ au BP 2019, soit une augmentation de près de 34 M€ correspondant à une hausse de 3,5%. Cette augmentation des dépenses de fonctionnement s'explique essentiellement par la reprise à la hausse des dépenses sociales, dans la continuité de ce qui a été observé en 2019.

- Le Département investit 121,3 M€ pour :
 - o Ses propres projets : 70,5 M€ ;
 - o Soutenir les projets des partenaires : 50,6 M€.